

Déclaration Liminaire CSAL du 30 juin 2023



M. Le Président du CSAL,

Au vu de l'ordre du jour présenté, vous nous réunissez une fois de plus pour nous expliquer la continuité du démantèlement de nos services : regroupement de missions et à la clé de nouvelles suppressions d'emplois, oubliant au passage l'un des principes de prévention des risques professionnels qui est d'« adapter le travail à l'homme » et non l'inverse.

Ce ne sont pas les objectifs fixés dans le nouveau Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023 – 2027 (COM) de la Direction Générale qui vont changer la donne.

Après s'être attaqué aux structures et au réseau de la DGFIP, ce sont nos missions qui vont être mises à mal.

À travers la transformation de nos missions ce sont de nouvelles suppressions d'emplois qui se profilent même si dans son discours M Fournel se targue de suppressions d'emplois divisées par 3 ! Pour la CGT Finances Publiques 33, compte tenu du volume énorme de suppressions d'emplois subies depuis de nombreuses années c'est encore une fois beaucoup trop, d'autant que la DG indique que ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative et pourront évoluer en fonction des prochaines lois de finances...

Pour la CGT Finances Publiques 33, l'arrêt total des suppressions d'emplois et le recrutement du personnel nécessaire dans les services est la clé de l'efficacité et de la qualité de service rendu à l'utilisateur.

Côté informatique, le COM prévoit le doublement du budget.

Pour la CGT Finances Publiques 33, il faudrait surtout éviter de déployer dans l'urgence des applications informatiques non abouties à l'instar de GMBI qui mettent en grande difficulté tant les agents que les usagers. Les médias ont d'ailleurs épinglé la DGFIP sur le sujet cette semaine : amateurisme, impréparation, usagers excédés et agents en pleurs au guichet.

Une belle image du service public pour une administration qui prône l'excellence !

Regrouper à tout-va les missions, changer les modes d'organisation des services régulièrement n'a pour conséquence que d'accroître un peu plus le mal être des agents et de dégrader leurs conditions de vie au travail mais certainement pas d'atteindre la haute qualité de service que la DG souhaite pouvoir rendre à l'utilisateur.

Parallèlement, M Fournel a acté « l'avenir » ou plutôt la fin des Services des Impôts des Particuliers (SIP) dans une note de service du 16 mai 2023. Une fois de plus, totalement hors sol et coupée de la réalité des services, la DG ne fait que répondre à une énième commande politique.

Les SIP ne seront plus qu'un hybride entre centre de contact géant et espace France Services puisque les agents devront élargir l'éventail des réponses à apporter à des questions non fiscales.

Tout ce que nous venons d'évoquer ne contribuera certainement pas à rendre la DGFIP plus attractive en matière de recrutement et ce n'est pas la nouvelle enquête d'une violence inouïe, à laquelle les candidats aux concours de la DGFIP doivent se soumettre qui arrangera les choses. Sous couvert de fins statistiques cette enquête est une honte pour l'administration française.

La CGT Finances Publiques 33 tient à rappeler que le recrutement par concours garanti l'équité et la non discrimination des candidats.

Cette enquête, effectuée en amont des épreuves, nominative, obligatoire et particulièrement intrusive puisqu'elle demande aux candidats leurs origines sociales et la manière dont leurs ascendants ont obtenu la nationalité française, vient bafouer ce principe.

N'ayons pas peur des mots la DGFIP est en train de sombrer et face aux difficultés de recrutement elle a lancé une grande campagne de communication en complet décalage avec la réalité vécue par les agents : publicité mensongère qui s'étale sur internet et jusque dans les boulangeries sur l'emballage des baguettes de pain...

À quand la banderole déployée au-dessus des plages « la DGFIP recrute » ?

Mais peut-être que l'annonce de l'augmentation dérisoire de 1,5 % du point d'indice au 1^{er} juillet et d'une éventuelle prime dont les modalités d'attribution n'ont pas été précisées fera rêver d'éventuels candidats !

Les agents de la Fonction Publique subissent une perte de pouvoir d'achat qui atteint des niveaux inédits, une massification des bas salaires, des déroulements de carrière qui sont devenus inexistantes ou dérisoires et des conditions de travail dégradées. Attirer des candidats dans ces conditions est mission impossible...

La CGT Finances Publique 33 revendique :

- **l'arrêt total des suppressions d'emplois**

- **une revalorisation du point d'indice au moins égale à 10 %**, avec effet rétroactif et déclinaison pour la rémunération des contractuels et les pensions de retraite.

- **l'indexation de la valeur du point** sur l'augmentation du coût de la vie

- **l'octroi d'une indemnité de résidence aux agents de Gironde** qui sont confrontés depuis plusieurs années à l'explosion des prix des loyers et contraints de s'éloigner toujours davantage de leur lieu de travail